

# S'approprier les fondamentaux de la réglementation l'environnementale française, applicables aux activités économiques

## Objectifs généraux

La réglementation environnementale française évolue de manière très soutenue pour accompagner les activités économiques sur le chemin du Développement Durable. Cette formation propose un panorama des domaines réglementés et les principales obligations en vigueur pour toute personne soucieuse d'assumer ses responsabilités et d'anticiper les points de vigilance applicables à son site ou son secteur d'activité.



## Compétences clefs visées (Objectifs pédagogiques)

- Appréhender l'hétérogénéité des textes législatifs et des acteurs en charge de leur application
- Déterminer si son site relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et évaluer ce que cela implique
- bâtir la liste des exigences fondamentales applicables à son organisme, selon les risques associés aux différents domaines environnementaux touchés (eau, air, déchets, énergie, biodiversité, produits dangereux)
- Avoir les clés pour assumer sa responsabilité vis-à-vis de la réglementation applicable à son activité



## Programme détaillé

### Appréhender l'hétérogénéité des textes législatifs et des acteurs en charge de leur application

- Comprendre l'étendue du domaine réglementaire en matière de protection de l'environnement
- S'y retrouver dans la hiérarchie des textes (international, européen, national et local)
- Identifier les principaux acteurs de la législation et du contrôle de son application

**Mise en activité : Appréhender les principaux jalons de l'évolution de la réglementation française sous forme d'une expression créative**

### Déterminer si son site relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et évaluer ce que cela implique

- Décrypter la nomenclature des ICPE et le jargon associé au régime de classement
- Comprendre l'articulation entre classement ICPE et SEVESO
- Avoir une vision globale des procédures administratives et les exigences applicables aux différents régimes d'ICPE
- En tirer les conclusions sur les limites d'application pour sa propre activité

**Mise en activité : Lecture dirigée d'un arrêté ministériel de prescriptions générales (AMPG)**

### Bâtir la liste des exigences fondamentales applicables à son organisme, selon les risques associés aux différents domaines environnementaux touchés

- Etablir la complémentarité entre la protection de la qualité de l'air et la maîtrise de l'énergie
  - Identifier les principales exigences applicables à une entreprise selon son domaine d'activité (industrie, transport, tertiaire)
  - Focus en tant que de besoin sur certains thèmes (ex : gaz à effet de serre fluorés, réglementation thermique bâtiment, mobilité...)
- Comprendre comment s'articulent la gestion de la ressource en eau et la protection de la biodiversité
  - Déterminer les exigences associées à l'utilisation de l'eau et sa protection contre la pollution
  - Avoir une vision globale des thématiques dérivées de la loi sur la biodiversité (hors élevage et agriculture)
  - Identifier les différentes mesures associées au bruit aérien

**Mise en activité : Faire le point sur les équipements et contrôles réglementaires associés à son activité**

- Connaître les règles de base en matière d'utilisation des produits dangereux
  - Faire le point sur les règles de mise sur le marché et d'utilisation de produits chimiques (Règlements européens REACH, BPR, PIC, CLP et leur déclinaison en France)
  - Avoir les clés pour prévenir les risques de pollution associée au stockage et à la manipulation des produits dangereux

**Mise en activité : lecture dirigée d'une fiche de données de sécurité (FDS)**

- Acquérir les fondamentaux en matière de prévention et de gestion des déchets d'activités économiques
  - Acquérir le vocabulaire associé à la caractérisation des déchets et la hiérarchisation des traitements
  - Savoir distinguer les responsabilités des différents acteurs de la gestion des déchets (notion de responsabilité élargie du producteur vs détenteur)
  - Faire le point sur la diversité des modes de traçabilité des déchets (bordereaux de suivi et registres chronologiques)

**Mise en activité : Identifier les points de vigilance incontournables pour une sélection de déchets**

**Avoir les clés pour assumer sa responsabilité vis-à-vis de la réglementation applicable à son activité**

- Comprendre les enjeux de la veille réglementaire
- Identifier les principales sources d'informations mobilisables
- Mesurer les risques à méconnaître la réglementation applicable (du point de vue administratif, civil et pénal)

**Mise en activité : Bâtir une procédure de veille et d'évaluation de la conformité applicable à sa propre activité**



**Méthodes pédagogiques/Moyens pédagogiques et techniques**

Formation en présentiel ou à distance en temps réel en format de visio-conférence.

Pédagogie active et participative : Exercices s'appuyant sur des documents proposés par le formateur ou les participants, études de cas, réflexion collective, co- construction d'outils opérationnels...

Utilisation de solutions de visioconférence adaptées aux demandes des clients pour l'animation type Microsoft Teams, Zoom, Webex.



### Les Plus

Prise en compte des dernières modifications législatives et leurs impacts pour les entreprises...

Inclusion dans le support de formation de liens vers des vidéos et/ou des documents « bonus » téléchargeables en ligne.

Pour capitaliser sur le partage de retour d'expérience et les bonnes pratiques des participants, une mallette "virtuelle" sera proposée en fin de session à partir des documents exploités ou co-construits lors des mises en activité.



### Evaluation et suivi

Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est proposée au format électronique ou papier selon demande.

Une attestation de fin de formation est fournie que si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

À l'issue de chaque stage, Consultis fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours à remplir en ligne ou au format papier selon demande.



### Validation des compétences/ Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique des participants tout au long du stage au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques... selon les modalités de la formation présentés dans le programme détaillé.

Un questionnaire à remplir après la session est proposé aux participants pour valider les compétences acquises.

Pour du sur mesure, le format est à définir avec le client, fonction de ses besoins et attentes.



### Public concerné

Chefs d'établissements, Chefs de projets.

Juristes non spécialistes du droit de l'environnement,

Nouveaux responsables de services environnement et/ou QSE,



### Prérequis

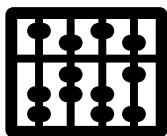
*Aucun.*



### Mise en œuvre

Format de session : 2 journées

Formation INTRA-entreprise – 2 à 8 participants



### Tarifs et modalités d'inscription

- Tarifs catalogue : 3 000€ H.T. hors frais de déplacement, hébergement et restauration éventuels.
- Tarifs sur mesure : Ils comprennent l'adaptation éventuelle du contenu et des modalités pédagogiques proposées dans le programme pour animation dans vos locaux ou à distance. Consultez-nous pour un devis personnalisé.
- Modalités d'inscription : Prévoir un délai de consultation de 3 mois avant la

date de début de formation souhaitée. Inscriptions définitives des participants jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation. La pré-inscription nécessite une proposition de convention de formation. L'inscription finale se faisant à réception de celle-ci et de la modalité de règlement y figurant.



### **Animateur(s) / Animatrice(s)**

Animation par des experts en droit de l'environnement industriel et en gestion des déchets, accompagnant régulièrement des entreprises pour la mise en œuvre opérationnelle de leur conformité et l'optimisation de leurs pratiques.



### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez-nous à l'adresse suivante [formation@consultis.fr](mailto:formation@consultis.fr) pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.